



Le 18 mai 2020

**Mesdames et Messieurs les Membres  
 du Conseil Municipal**

N/Réf. : RD/FV/MV/AC

Madame, Monsieur et Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**LUNDI 25 MAI 2020 à 19h30**  
**Exceptionnellement à LA SOURCE - salle de l'Atrium**
*Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 janvier 2020***ORDRE DU JOUR :**

1.01	Conseil Municipal – délégation d'attributions au Maire – mise en œuvre des dispositions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T)
1.02	Conseil Municipal – conditions d'exercice des mandats municipaux : droit à la formation, remboursement de divers frais, mandats spéciaux, ...
1.03	Conseil Municipal – indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués, frais de représentation au Maire
1.04	Conseil Municipal – désignation des conseillers municipaux appelés à siéger dans diverses structures ou instances internes et externes
1.05	Personnel municipal – tableau des effectifs - actualisation
1.06	Personnel municipal – levée de prescription quadriennale de trois créances de la CNRACL et d'une créance du FONPEL

=> *Arrêtés/Décisions du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 28 janvier 2020.*

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(ère) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Rodrigue DESMET**

*Comme stipulé dans l'avis du 8 mai 2020 du Conseil scientifique COVID-19 et afin de limiter les risques de propagation du virus, la réunion se fera à huis-clos en respectant le quorum (17 élus seront présents). La salle sera aménagée de telle sorte que les mesures barrières puissent être mises en œuvre (distanciation physique, mise à disposition de gel hydro alcoolique, ...). Le port du masque est obligatoire.*